

par mon honorable ami de Sydney (l'honorable M. McLennan), je crois comme mon honorable ami de Regina (l'honorable M. Laird) que nous ne devons pas négliger même les petites économies à l'heure actuelle.

J'ai par devers moi un exposé dû à l'un des hommes les mieux renseignés du pays, ancien fonctionnaire de l'Etat, M. Lambert Payne, exposé que publiait l'autre jour, le *Montreal Star*. Les chiffres qu'il cite sont simplement stupéfiants. Ils indiquent l'augmentation énorme des emprunts de nos gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Pour la gouverne de la Chambre, je vais donner les totaux, en chiffres ronds. La dette consolidée du Dominion est de 2,544 millions de dollars; la dette du National-Canadien, de 2,245 millions; celle des provinces, de 919 millions; les autres dettes provinciales, de 299 millions; les dettes municipales, de 1,209 millions de dollars. Le grand total de ces dettes qui pèsent sur le Canada, et auxquelles le contribuable doit faire face chaque jour, chaque semaine et chaque mois, s'élève à \$7,207,790,028.

Cette statistique devrait nous faire comprendre bien clairement qu'il nous faut, un jour, commencer à pratiquer l'économie de quelque façon. Mon ami le ministre des Finances, M. Rhodes, m'a fait plaisir en émonçant les prévisions budgétaires, même au risque de s'attirer l'impopularité. Il aurait pu aller plus loin dans cette direction, mais ce qu'il a fait était héroïque, et je l'en félicite. Ne décourageons pas ceux qui prêchent l'économie la plus rigide, car, je le répète, nous devons commencer à restreindre les dépenses pour donner l'exemple au pays.

Plusieurs municipalités ne peuvent résoudre sans aide extérieure les problèmes financiers de l'heure: les gens au courant appuieront cette affirmation. L'an dernier, le chômage a créé un état de choses dont il sera bien difficile de sortir. Beaucoup de municipalités qui ont engagé des dépenses de concert avec le Dominion et les provinces, dépenses dont on aurait pu se dispenser pour une bonne part, ne pourront faire le service des intérêts sur leurs obligations. Il en résultera un relèvement des taxes et un désarroi complet des affaires municipales: les gouvernements fédéral et provinciaux en souffriront, par voie de conséquence. Je prie mes honorables collègues d'appuyer la politique des restrictions rigides.

A mon avis, le rapport déposé par mon honorable ami de Sydney (l'honorable M. McLennan) suffit aux fins du comité. La lecture de ce rapport m'a plu, mais point n'est besoin d'en faire un nouveau livre bleu. Depuis la Confédération, on a dépensé pour les livres bleus des sommes tout à fait exagérées. Le Canada est le seul pays où l'on en agisse de la

sorte. En Angleterre, on ne donne pas, on vend les livres bleus publiés par l'Etat. Pour en obtenir un exemplaire, il faut se rendre rue Marylebone ou Paternoster Row et en verser le prix convenu. Il en est de même en France, où l'on réduit au strict minimum le nombre des publications officielles. Mais ici nous publions des tonnes de papier imprimé que nous répandons dans tout le pays. Mon honorable ami de Granville (l'honorable M. Chapais) et moi, qui, comme deux pauvres oiseaux migrateurs, parcourons les campagnes de la province de Québec, trouvons souvent, dans les anciens "magasins généraux", des exemplaires de livres bleus qui survivent encore.

De nouveau, donnons l'exemple au pays, pour que la population dise qu'au moins le Sénat a fait un pas dans la voie de l'économie.

L'honorable SMEATON WHITE: Le rapport du comité représente à peu près la seule tentative faite en vue de réunir, aux fins de la conférence impériale, des données précieuses sur le commerce du Canada. Il importe de féliciter l'honorable sénateur de Sydney (l'honorable M. McLennan) et ses collègues de la besogne qu'ils ont accomplie. Leur rapport n'est pas très long. On devrait publier le compte rendu de leurs délibérations, au moins en anglais.

L'honorable C.-P. BEAUBIEN: Honorables sénateurs, si nous adoptons la motion à l'étude, nous violerons la règle déjà ancienne du Sénat en vertu de laquelle on n'imprime pas le compte rendu des délibérations d'un comité à moins qu'il n'ait trait à un sujet d'un intérêt exceptionnel et que la publication en soit essentielle. Nous poserions un précédent en autorisant la publication du document dont il est maintenant question. J'apprécie hautement les données que renferment les témoignages, mais, en somme, la plupart des faits représentent des données statistiques qu'on compilera sans doute plus complètement pour la conférence impériale. Par conséquent, il me semble que nous ne devrions pas ordonner l'impression du texte de ces témoignages.

L'honorable G. GORDON: Honorables sénateurs, je partage beaucoup des avis exprimés par l'honorable représentant de Rougemont (l'honorable M. Lemieux), car personne ne croit plus sincèrement que moi à la nécessité de l'économie, surtout à l'heure actuelle.

Mais je me rappelle qu'au cours d'une certaine discussion en une autre assemblée, il y a des années, mon honorable ami appuyait avec beaucoup d'enthousiasme le projet d'établissement du chemin de fer connu plus tard sous le nom de National-Transcontinental. Je l'ai entendu prononcer un éloquent discours dans